



Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille

Aux frontières du judiciaire, du socioéducatif et du thérapeutique

La formation continue du Centre d'Ouverture Psychologique Et Sociale (Copes) s'adresse à tous les acteurs du champ médical, psychologique, pédagogique et social (médecins, gynécologues, obstétriciens, psychologues, psychiatres, pédiatres, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, moniteurs d'éducation familiale, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femmes, puéricultrices, enseignants...), garants de la prévention précoce et de la santé globale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.

Le cours, les cycles, les stages et les formations sur site proposés par le Copes explorent les domaines de l'enfance à l'adolescence, les problématiques familiales, sociales et culturelles et les questions institutionnelles.

Le Copes est habilité à recevoir au sein de toutes ses formations les professionnels de santé (médecins, sage-femmes et paramédicaux) qui sont concernés par le DPC.



Rencontres entre professionnels

Les magistrats, les éducateurs, les travailleurs sociaux et les psychologues sont amenés à travailler sur les mêmes cas dans le cadre de la loi 2007. La méconnaissance du cadre de l'autre peut entraîner fascination, incompréhension ou même rejet, et porter ainsi préjudice au travail. La transmission au judiciaire demeure une question primordiale au moment du signalement, dans les écrits, les synthèses et les audiences.

Animé par Martine de Maximy, magistrate honoraire, ex-juge des enfants, ex-présidente du tribunal pour enfants de Nanterre, et Isabelle Caillaud, psychologue et psychanalyste.

Thèmes

Aspects théorico-cliniques des dispositifs légaux relatifs aux enfants et aux adolescents, à l'autorité parentale, à la procédure judiciaire, à l'exercice de la fonction de psychologue, éducateur, assistant social, etc. — Déontologie du travail et notions d'éthique sociale et éducative. — Cadre du travail du psychologue au sein d'une équipe pluridisciplinaire. — Articulation du judiciaire avec l'éducatif et le thérapeutique.

Objectifs

Connaître le cadre professionnel des différents acteurs d'une prise en charge. — Comprendre les enjeux et limites des identités professionnelles. — Améliorer la communication interdisciplinaire dans les différentes étapes de la protection de l'enfance : le signalement, l'évaluation, la décision, la stratégie de la prise en charge, la fin de la mesure. — Travailler sur le contenu et la forme des écrits.

Public

Les magistrats, les avocats, les éducateurs, les travailleurs sociaux et les psychologues dans le cadre de la protection de l'enfance.

Méthodes de travail

Deux modules de 2 jours. — Apports et outils théoriques. — Élaboration clinique à partir de situations apportées par les stagiaires. — Analyse des expériences et des pratiques, retour d'études de cas apportées par les stagiaires au deuxième module.

Stage

SM17-45

Tarif

976 €

Dates

9-10 nov., 7-8 déc. 2017

Premier module

JEUDI 9 NOVEMBRE 2017

Présentation de la formation : buts, contenu et forme.

Attentes des stagiaires : recueil et élaboration.

Notions juridiques notamment, l'organisation judiciaire, l'autorité parentale, les textes sur la protection de l'enfance administrative et judiciaire, le juge des enfants (en assistance éducative et au pénal). (part 1) 9 h à 13 h

Isabelle Caillaud, psychologue et psychanalyste.

Martine de Maximy, magistrate honoraire, ex-juge des enfants, ex-présidente du tribunal pour enfants de Nanterre.

Notions juridiques notamment, l'organisation judiciaire, l'autorité parentale, les textes sur la protection de l'enfance administrative et judiciaire, le juge des enfants (en assistance éducative et au pénal). (part 2) 14 h à 17 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Les informations préoccupantes et le signalement : décision, écrit (fond et forme), les questions posées par l'articulation des réponses judiciaires, de la prise en charge éducative et des aspects psychologiques. (part 1) 9 h à 13 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.

Les informations préoccupantes et le signalement : décision, écrit (fond et forme), les questions posées par l'articulation des réponses judiciaires, de la prise en charge éducative et des aspects psychologiques. (part 2) 14 h à 17 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

Second module

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017

Reprise des thématiques des deux premiers jours, accompagnée par la discussion et l'analyse en groupe de cas amenés par chacun des participants. (part 1) 9 h à 13 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

Reprise des thématiques des deux premiers jours, accompagnée par la discussion et l'analyse en groupe de cas amenés par chacun des participants. (part 2) 14 h à 17 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2017

Reprise des thématiques des deux premiers jours, accompagnée par la discussion et l'analyse en groupe de cas amenés par chacun des participants. (part 3) 9 h à 13 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy

Bilan et évaluation du stage 14 h à 17 h

Isabelle Caillaud et Martine de Maximy